



ZOOM - Actions Municipales

- 2 Nouveau bâtiment modulaire
- Réaménagement paysager
- Éclairage public innovant et expérimental

À LA UNE

Dossier du mois

Un cadre de vie à préserver face au risque d'incendie

- 5 FOCUS
Lady sushi

- 8 AGENDA
Toute l'info de votre commune

ÉDITO



Le slogan du précédent Congrès des maires (novembre 2017) était le suivant « Réussir la France avec ses communes ». La particularité de ce congrès était l'ambition d'une véritable République décentralisée ; mais cette

décentralisation est aujourd'hui menacée. On s'éloigne de la libre administration et de l'autonomie financière des collectivités territoriales. Le Président de la République actuel et son gouvernement ne sont pas les uniques responsables de la dégradation du mandat local : réduction constante des moyens, réformes institutionnelles incessantes, prolifération paralysante et coûteuse des normes.

Certaines dispositions budgétaires m'inquiètent : baisse des dépenses de fonctionnement des collectivités à hauteur de 13 milliards d'euros au lieu de 10, suppression de la taxe d'habitation sans révision des valeurs locatives.

La diminution des dotations de l'État s'est traduite par une baisse des investissements : 18 % sur 3 ans pour les collectivités territoriales et 25 % pour le bloc communal.

La baisse des dotations aux conseils départementaux et régionaux a également impacté le bloc communal : moins de subventions.

La taxe d'habitation devrait nous être compensée au centime près (et je ne peux que me réjouir de la suppression d'un impôt). J'espère seulement que cette volonté ne relève pas de la démagogie ; les communes restent bien souvent le dernier service public.

Le gouvernement compensera-t-il durablement cette annulation, car l'expérience a prouvé qu'à terme, un impôt en voie de suppression n'est jamais totalement compensé.

Le montant calculé du dégrèvement pour notre commune en 2020 serait de plus d'1 200 000 €. Je crains que l'État n'aille chercher les moyens de cette compensation dans la poche du contribuable et du consommateur ; cela a déjà commencé.

Je suis favorable aux réformes, les collectivités sont favorables au rétablissement des comptes publics. Elles ont d'ailleurs pris leur part contrairement à l'État qui j'espère va commencer sa cure d'amaigrissement. Poursuivre sur la voie des déficits, de l'endettement conduira à faire porter nos charges actuelles par les générations futures. Ce n'est pas acceptable.

Les collectivités ont participé pour plus de 4 milliards d'euros au redressement des comptes publics.

Le Président Emmanuel Macron dans son discours au Congrès des maires nous a dit, je cite : « J'ai besoin de vous parce que le pays ne se redressera pas avec quelques décisions, quelques lois, il ne réussira que parce qu'il y a les engagés et les convaincus que vous êtes. »

Permettez-moi de penser et de demander au Président de la République de préserver notre autonomie financière, fiscale, de nous garantir son soutien pour l'investissement public local et de ne pas nous vider petit à petit de notre contenu.

Les communes, piliers de la République décentralisée doivent être reconnues comme de véritables partenaires. Elles doivent garder leur rang, leur cadre de vie et leur identité.

Michèle Lernout

Un cadre de vie à préserver face au risque d'incendie

Nichée à flanc et au pied de collines boisées, Saint-Gély-du-Fesc a su préserver un cadre de vie agréable propice à la détente.

Cet environnement naturel exceptionnel est sujet à un risque majeur, les feux de forêt. La municipalité s'investit pour assurer la sécurité des Saint-Gillois, mais l'implication de chacun est nécessaire au bien-être de tous.

(Lire notre article en page 3)

Événements

Saison culturelle la Devoiselle

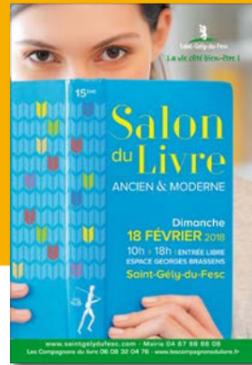
Le Maestrio en quintet "Mano a mano"
Concert proposé par la municipalité

Vendredi 9 février, à 20h30
Salle culturelle
Espace Georges Brassens



Salon du livre ancien et moderne

Organisé par Les Compagnons du livre,
en partenariat avec la municipalité
Dimanche 18 février, de 10h à 18h
Espace Georges Brassens



Fête des Grand-mères

Représentation théâtrale
de la compagnie du Triangle
"L'illusion conjugale",
organisée par la municipalité
Dimanche 4 mars, à 15h30
Salle culturelle
Espace Georges Brassens



VOTRE INTERMARCHÉ DE
SAINT GELY DU FESC
PRATIQUE

LE
PACTE
PRIX
LES
PLUS
BAS*

* Voir modalités en magasin

Les Mousquetaires

La Lunetterie
des Oliviers

30% de remise !

Sur votre 2ème paire de
marque en optique ou solaire

Valable pour l'achat d'un équipement
optique montures + verres ARMC



La Lunetterie des Oliviers

12 rue de l'Aven
34980 St Gély du Fesc

04 67 57 34 90
lalunetterie34@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook !

Horaires d'ouvertures
du lundi au samedi

9h30 - 12h30

14h00 - 19h00



Imprimé avec des encres végétales sur du papier
provenant de forêts gérées durablement

NOUVEAU BÂTIMENT MODULAIRE

Les travaux de construction et d'aménagement du nouveau bâtiment modulaire à l'école élémentaire Valène sont désormais terminés.

Composé de trois classes, cet équipement a été bâti en lieu et place de l'ancien préfabriqué, où se déroulait une partie des activités de l'ALSH les Galopins. À noter que des travaux de mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont également été réalisés.

Toutes les activités de l'ALSH les Galopins se déroulent désormais dans un seul et même bâtiment modulaire déjà existant.



RÉAMÉNAGEMENT PAYSAGER

Le rond-point du Pic Saint-Loup vient de bénéficier d'un réaménagement paysager.

Conformément à l'engagement de la municipalité dans sa démarche d'amélioration des pratiques phytosanitaires visant à supprimer l'utilisation de produits chimiques et à diminuer la consommation en eau, cet espace vert a bénéficié d'une requalification minérale intégrant des plantes méditerranéennes et vivaces.

ÉCLAIRAGE PUBLIC INNOVANT ET EXPÉRIMENTAL

Début mars, un nouveau système d'éclairage à détection de mouvement va être installé sur le piétonnier et les impasses adjacentes du lotissement du Beaugard, en collaboration avec la CESML.

Il se déclenche uniquement en présence de personnes physiques. Ce système innovant est particulièrement adapté aux zones ayant peu de passage et ne nécessitant pas d'éclairage permanent. Il offrira ainsi la possibilité de diminuer très fortement les consommations électriques. Si l'expérience est concluante, cette solution pourra être appliquée sur des secteurs similaires.

JEUNESSE

Activités Municipales

ESPACE JEUNESSE

Ça s'est passé



Galette des Rois, à l'Espace jeunesse



Sortie patinoire, à Montpellier Odysseum

À venir

Vendredi 2 et samedi 3 février : soirée crêpes, à l'Espace jeunesse

Mercredi 7 février : sortie bowling, à Montpellier Pompignane

Mercredi 14 février : carnaval et goûter, à l'Espace jeunesse

Vendredi 16 février : soirée "jeux en folie" : repas et jeux dans une ambiance de stratégie et de convivialité, à l'Espace jeunesse

Programme des vacances d'hiver

Lundi 19 février : Bubble foot, à Castelnau-le-lez

Mardi 20 février : Mont Aigoual : jeux de neige, luge et initiation biathlon.

Mercredi 21 février : Mad Monkey ("Climb&Play" - l'escalade en réalité augmentée), à Montpellier
Il s'agit d'une activité d'un nouveau genre, à la frontière entre le sport et le jeu vidéo. Totalement connectée et interactive, la technologie "Augmented Climbing Wall" permet à chaque grimpeur de choisir ses défis, sa difficulté et d'enregistrer ses scores.

Jeudi 22 février : Pit Air Pan (trampoline), à Vendargues

Vendredi 23 février :

- Tournoi de Scratchball, à l'Espace jeunesse
Le Scratchball est un sport collectif sans contact, qui se joue uniquement à la main à l'aide de gants auto-agrippants et d'une balle adaptée. Cette pratique nécessite vitesse et précision.

- Soirée repas à l'Espace jeunesse, puis cinéma au Mégarama Pic Saint-Loup

Activités à la carte à l'Espace jeunesse

Pendant ces vacances, des tournois de tennis de table, billard, ou encore des ateliers cuisines sont proposés chaque jour, en concertation avec les jeunes.

Camp ski

Du lundi 26 février au vendredi 2 mars 2018

Fermeture exceptionnelle de l'Espace jeunesse
La municipalité organise un séjour ski en Savoie, dans la petite station familiale des Aillons-Margéziat. Au programme, du ski alpin encadré par les moniteurs de l'ESF, de la luge, des jeux de neige, une balade au village, des veillées...

Camps d'été (en préparation)

Deux camps d'été sont planifiés par la municipalité :

- un pour les 12-14 ans à La Canourgue en Lozère, du lundi 9 au vendredi 13 juillet

Au programme : des activités de pleine nature (accrobranche, canoë sur le Tarn, VTT, tir à l'arc, spéléologie...)

- un autre sur la côte basque à Seignosse-Hossegor, du lundi 30 juillet au vendredi 3 août pour les 14-17 ans.

Au programme : surf, VTT, pelote basque...

Les inscriptions débuteront le 21 mars 2018.

MULTI-ACCUEIL LES LUTINS

Le 12 décembre, les petits Lutins du multi-accueil ont adoré le spectacle Saffleuripopette. Prenant comme point de départ, un jardin et une abeille, c'est en douceur et avec des mots simples, que la comédienne a amené les tout-petits vers le sujet de la protection de l'environnement.



Le 16 janvier, le personnel du multi-accueil les Lutins a convié enfants et parents à partager un moment de convivialité autour de la dégustation de la galette des rois.

ÉCOLES

NOËL DANS LES MATERNELLES

Les enfants de l'école maternelle Patrus ont profité du fabuleux spectacle "Le voyage fantastique du père Noël".

Ils ont également eu droit à un succulent repas de fête !



Le 14 décembre, les élèves de l'école maternelle de la Rompude ont eu la chance de voir le spectacle "Le Noël de Louise Bottine", un conte venu tout droit des pays froids, qui a fait pétiller leurs yeux d'enfants !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PATUS

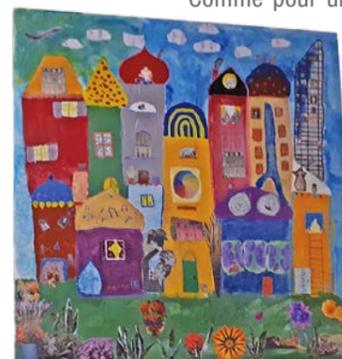
"Les petites galeries"

Du 27 au 30 novembre, l'école élémentaire Patrus a accueilli la plasticienne Frédérique Chevé, dans le cadre de l'évènement "Les petites galeries" proposé par l'Inspection d'académie.

Frédérique Chevé est une artiste Lunelloise, qui utilise des collages de papiers, des tissus et des pigments, pour apporter de la couleur à ses œuvres. Elle introduit ensuite des écritures, « pour que les tableaux puissent raconter leur histoire ».

Après avoir installé son atelier dans la salle polyvalente de l'école, elle a reçu plusieurs fois la visite des élèves, qui souhaitaient tous voir l'évolution de son travail. Elle a su les captiver, en leur présentant sa façon de créer, ses sources d'inspiration et ses techniques. À la suite de cette résidence, les artistes en herbe ont "réinvesti" dans les classes, tout ce qu'ils avaient retenu et ont utilisé à leur tour les pigments et les collages.

Comme pour une galerie d'art, un vernissage a même été organisé le 21 décembre. Il a été l'occasion de présenter l'œuvre réalisée par l'artiste, ainsi que les créations des enfants qui ornent désormais l'escalier menant aux classes. Des photos illustrant les moments de cette expérience sensible et fédératrice ont également été exposées. « Grâce à l'implication des enseignants et des élèves, ce projet a été une véritable réussite », conclut Chantal Autoche.



UN CADRE DE VIE À PRÉSERVER FACE AU RISQUE D'INCENDIE

Nichée à flanc et au pied de collines boisées, Saint-Gély-du-Fesc a su préserver un cadre de vie agréable propice à la détente.

Cet environnement naturel exceptionnel est sujet à un risque majeur, les feux de forêt. La municipalité s'investit pour assurer la sécurité des Saint-Gillois, mais l'implication de chacun est nécessaire au bien-être de tous.

Un risque récurrent

Chaque été, en France, des incendies de forêt engendrent de gros dégâts environnementaux et viennent frôler, voire détruire des habitations. Entourée par la garrigue et les pinèdes, Saint-Gély-du-Fesc est particulièrement vulnérable. Ainsi durant l'été 2017, la commune a connu cinq départs d'incendie dont l'un a malheureusement détruit entièrement une maison.

Pour atténuer le risque, sauvegarder les habitations et faciliter le travail des pompiers, il est nécessaire de respecter les obligations légales de débroussaillage.

Le débroussaillage, des obligations légales (OLD)

Les propriétaires de constructions, de chantiers ou d'autres installations de toute nature situées dans des zones boisées et à moins de 200 mètres de celles-ci, doivent débroussailler sur une surface de 50 m autour et sur une bande de 5 mètres de part et d'autre de la voie d'accès.

En zone urbaine, la totalité de la parcelle doit être débroussaillée par son propriétaire, qu'elle soit bâtie ou non.

Cas particulier des opérations globales d'aménagement urbain (ZAC et lotissement) :

Jusqu'au transfert des voiries et espaces verts dans le domaine communal (lotissement), ou jusqu'à la clôture de la ZAC, la commune demande à l'aménageur d'effectuer les opérations de débroussaillage en périphérie de la zone. Il revient ensuite aux propriétaires concernés de procéder à l'entretien de la bande des 50 mètres autour de leur construction. C'est dans ce cadre que va être prochainement réalisé un débroussaillage complémentaire sur le secteur de Beauregard. Avant la reprise par la commune des espaces publics, le lotisseur réalisera dans les jours à venir un ajustement, afin de répondre parfaitement aux obligations réglementaires. De son côté, la municipalité procédera au débroussaillage du chemin rural ceinturant la zone.

Il s'agit là d'une action d'envergure, d'autant plus nécessaire pour protéger les biens et les personnes en cas d'un incendie, qu'une partie de la zone ne pourrait pas être traitée par les engins aériens. Le périmètre et la teneur du débroussaillage ont été établis en partenariat avec les services de l'État, afin de les rendre conformes au cadre légal.

Un certain nombre de végétaux (arbustes ou arbres) vont devoir être retirés, remontés ou élagués, essentiellement des pins et des cyprès de l'Arizona, fortement inflammables. Pour préserver autant que possible l'aspect paysager et protéger les essences plus traditionnelles de notre territoire (chênes verts ou blancs, arbousiers), des mesures de compensation ont parfois été acceptées. Elles consistent à créer un coupe-feu en retrait des bosquets à protéger.

Comment et quand débroussailler ?

Pour ralentir la progression des flammes, isoler les habitations et faciliter l'accès des pompiers, il est important de réaliser des discontinuités horizontales et verticales. Concrètement, il s'agit de laisser un espace d'environ 4 mètres entre les différents arbres, supprimer les arbustes situés sous les arbres, élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur de 2,5 mètres environ. Sans combustible entre les herbes basses et le feuillage des hautes branches, le feu se propagera plus difficilement.

D'une manière générale, vous devez penser à entretenir régulièrement vos espaces verts en débroussaillant en automne, en hiver ou au début du printemps. Pour rappel, toute l'année, il est interdit de brûler ses déchets verts (exemple pelouse).

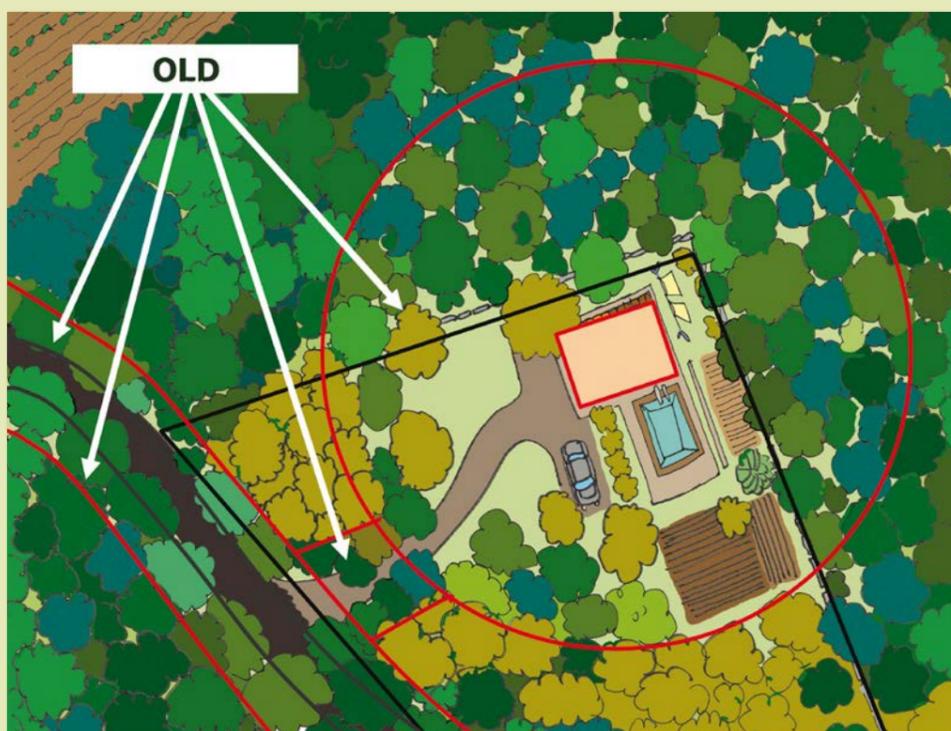
Pour les produits issus du débroussaillage, l'incinération est interdite :

- du 16 juin au 30 septembre, sauf dérogation exceptionnelle.
- par vent fort (plus de 40 km/h) du 16 mars au 15 juin et du 1^{er} au 15 octobre et est soumise à plusieurs conditions, notamment une déclaration préalable contre récépissé à la mairie du lieu d'incinération. Précisons que le propriétaire ou l'ayant droit doit impérativement se trouver sur les lieux.

Elle est autorisée le reste de l'année, sauf en cas de vent fort.

Il faut toutefois rester vigilant, ces périodes étant sujettes à modification selon les conditions climatiques ou conjoncturelles.

Il est aussi possible de broyer ou d'évacuer les rémanents en déchetterie.



Avant ▲ après ▼ débroussaillage



Les sanctions

Des contrôles sont effectués chaque année par l'Office National des Forêts et, au niveau communal, par un agent de la police municipale. En cas de manquement, des sanctions sont prévues par la loi avec une contravention pouvant atteindre 1 500 €.

- En parallèle, après une mise en demeure par la mairie ou le représentant de l'État, le tribunal correctionnel peut être saisi et sanctionner le non-respect des obligations légales par une amende de 30 € par m².
- La commune peut se substituer aux propriétaires négligents et faire effectuer, aux frais de ceux-ci, les travaux de débroussaillage.

En cas d'incendie de votre maison, s'il est établi que les obligations légales de débroussaillage n'ont pas été respectées, l'assureur peut vous demander une franchise supplémentaire de 5 000 €.



Le compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2017 est disponible sur le site Internet de la commune : www.saintgelydufesc.com

BOX 34 VOTRE BOXEUSE PRO

LOCATION DE BOX DE 2 À 50m²

Particuliers & Professionnels
ST GELY DU FESC - ZAC des Vautes
MONTPELLIER - Parc 2000

Visites sur RDV
04 67 04 87 25

www.box34.fr

LA MAISON DU COQUILLAGE
ÉCAILLER DEPUIS 1990

Coquillages & Crustacés
DIRECT PRODUCTEUR
SUR PLACE OU A EMPORTER
OUVERT 7J / 7

LA MAISON DU COQUILLAGE
Allée de Lauzard
Rue de la Tour
Montpellier
DB86

INTERMARCHÉ de Saint-Gély-du-Fesc

Véhicule spécialisé
Livraison à domicile

133 Rue de la Tour - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
www.maisonducoquillage.fr
09 81 89 86 30

ORPI ACA IMMOBILIER SAINT GELY DU FESC

Bénéficiez d'une estimation offerte de votre bien !

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

04 11 28 00 98

Centre Commercial Forum
34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC
acaimmobilier@orpi.com
www.orpi.com/acaimmobilier

DEVIS GRATUIT

ABACA
SERRURIER & VITRIER

"AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ ET DE VOTRE CONFORT"

| MENUISERIES PVC & ALUMINIUM |
| SERRURERIE | VITRERIE |

VOLET ROULANT	RIDEAU MÉTALLIQUE
PORTE DE GARAGE	PORTE BLINDÉE
AUTOMATISME	SYSTÈME D'ALARME

22 rue du Pica Talen - 34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

04 67 81 04 04
contact@serrurier-montpellier.com
www.serrurier-montpellier.com

Rentrée scolaire 2018/2019

Vous souhaitez scolariser votre enfant au sein d'une école maternelle ou élémentaire saint-gilloise ? Vous devez alors vous présenter au service accueil de la mairie, avant le 30 mars 2018, muni :

- d'un justificatif de domicile récent sur la commune ;
- du livret de famille.

La commission administrative chargée de la répartition scolaire se réunissant au cours du mois de mai, toutes les demandes de scolarisation déposées après cette date feront l'objet d'une répartition selon les effectifs des différents établissements scolaires.

Sinistre acte de vandalisme

Dans la nuit du 31 décembre, un couple de Saint-Gillois habitant au lotissement Beauregard a été victime d'un acte de vandalisme odieux. Des personnes malintentionnées n'ont pas hésité à enjamber le mur de leur propriété, dans le but d'accéder à un bassin de carpes koï, une race des poissons asiatiques ornementaux. Ils s'en sont ensuite pris volontairement à eux, en versant un produit moussant et du papier toilette et en jetant des pierres. Le résultat fut regrettable, puisque les 13 poissons sont malheureusement tous morts. Il faut savoir que le couple possédait certaines variétés colorées, très prisées par les collectionneurs et qui peuvent parfois atteindre des milliers d'euros.

Embarras de la voie publique

Lors de la réalisation de travaux publics ou privés, il arrive quelquefois que des entreprises ou des particuliers entreposent des matériaux (graviers, sable, parpaings, ferrailles...), ou stationnent des engins de travaux sur des parties du domaine public : trottoirs, accotements, voies... Ces actions créent une gêne et un danger pour les usagers, qu'ils soient piétons, automobilistes, ou autres.

Il faut savoir que toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation, au moins 10 jours avant, auprès du service urbanisme de la mairie : 04 67 66 86 15.

Cette permission de voirie rend possible une déviation momentanée, ainsi qu'une signalisation appropriée.

Permanence Sous-préfète

Madame la Sous-préfète de Lodève, Magali Caumon tient une permanence à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup un mercredi par mois, de 14h à 17h. La prochaine aura lieu le 21 février 2018.

Que vous soyez une entreprise, ou un particulier, vous pouvez faire votre demande de RDV par téléphone au 04 67 88 34 11, ou par mail à sp-secretariat-lodeve@herault.gouv.fr.

4 chorales en chœur pour les Resto' !

Le dimanche 11 février, à 16h
Salle Les Cruzets, à Assas
La chorale Mosaïque Chœur du Pic associée à leurs homologues des communes d'Assas, El Eco de Pignan et Les Couacs de Vendémian proposent de partager

un joyeux moment musical, dont la totalité des bénéfices seront reversés aux Restos du Cœur.

Ils ont besoin de votre présence et de votre générosité pour faire vivre un beau moment de fraternité impulsé par Coluche en 1985 car "Aujourd'hui" (non plus), on n'a plus le droit, ni d'avoir faim, ni d'avoir froid.

Dons du sang - Merci aux donateurs

Le 26 décembre dernier, 106 volontaires, par leur geste généreux et bénévole, ont contribué à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face aux nombreux accidents de la route.

Prochaine collecte : mardi 27 février, de 13h30 à 19h30, Salle culturelle Espace Georges Brassens.

Risques majeurs - Alerte SMS/MAIL

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, la municipalité s'est dotée depuis plus d'un an d'un système d'alerte par SMS/MAIL.

Il permet d'avertir, au plus vite, la population en cas de risques majeurs auxquels la commune pourrait être confrontée (inondation, feux, vent violent...) et d'informer des conduites élémentaires à tenir.

Pour bénéficier de ce service d'alerte gratuit, il suffit de vous inscrire en vous rendant sur le site internet de la commune www.saintgelydufesc.com et cliquer sur le lien "alerte SMS/MAIL"

RESTEZ INFORMÉS !

- Actualités
- Agenda
- Publications municipales
- Lettre d'information
- Alerte SMS/MAIL

MEILLEURS VŒUX POUR 2018 !**Au personnel**

Le 17 janvier dernier, Madame le Maire et le Directeur général des services ont présenté leurs vœux aux agents communaux et au personnel de la résidence Belle-Viste.

Aux Saint-Gillois

Le lendemain, il y avait foule à la salle de la Rompude pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux Saint-Gillois, aux partenaires et représentants des forces vives de la ville.

L'occasion pour Madame le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les projets des douze mois à venir et même au-delà. À mi-mandat, « *les pages que nous avons tournées ont été passionnantes, même si parfois elles ont été difficiles à rédiger* ».

2017 a vu l'approbation de notre PLU, un document qui fixe les perspectives et les règles d'aménagement pour les 15 prochaines années et qui s'articule autour d'une augmentation limitée de la population. « *Nous avons voulu, contre vents et marées, maintenir le caractère résidentiel de notre commune* ». « *Y ont été inscrites des règles destinées à garantir le parcours résidentiel visant à offrir l'éventail de divers modes d'occupation, en locatif privé ou social, en primo-accession ou en accession libre* », citant entre autres le projet "Gray d'Ambre".

En matière d'équipement, un programme ambitieux de rénovation de voiries a été lancé dès le début du mandat. Une partie a été réalisée en 2017 (rues de Valène, Valmont, Pica Talen, Olivette...). À ceci, il convient d'ajouter les parkings du Forum, de la Salle Maurice Bousquet et de la Zone sportive de la Rompude. Au total, 3 160 000 € ont été investis dans ces réalisations.

Dans le domaine environnemental, la commune a mis en application le Plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires, qui vise à supprimer l'utilisation de produits chimiques et à réduire la consommation en eau. Le réaménagement paysager actuel du rond-point du Pic St-Loup, qui intègre des plantes méditerranéennes et vivaces en est le parfait exemple.

La gestion financière de notre projet de ville nécessite la mise en œuvre d'un budget conséquent. Pour l'année 2017, il s'est élevé à 22 300 000 €, pour assurer les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

« *Mais notre histoire ne s'arrête pas là. Nous avons d'autres chapitres à écrire pour les années à venir* ».

Pour 2018, la section de fonctionnement du budget sera reconduite sensiblement au même niveau qu'en 2017. D'importants travaux de restructurations de voiries et le renouvellement de l'éclairage public sur certains secteurs seront poursuivis. Dans le domaine de la sécurité, des caméras de vidéo protection nouvelle génération seront déployées aux entrées principales de la ville. Elles permettront l'identification des plaques numérotiques.



L'année 2018 sera également marquée par une réflexion autour d'une intégration raisonnée des technologies de l'information et du digital, « *pour valoriser encore plus la vie de notre village et les manifestations organisées par nos associations* ».

Évoquant ensuite la Communauté de communes, « *qui nous permet de faire ensemble, ce que nous ne pouvons faire seuls* », Michèle Lernout a indiqué que le projet de requalification de la Salle culturelle Espace Georges Brassens suivait son cours. La modernisation et l'extension de la déchetterie devraient se concrétiser en cours d'année.

Après avoir remercié les acteurs d'un tissu associatif, « *extrêmement riche, le signe d'une vitalité évidente, de bonne volonté, de générosité et de solidarité* », Madame le Maire leur a lancé qu'en « *créant le lien social, ils contribuaient à faire de notre commune, un endroit où il fait bon vivre* ».

Pour clôturer cette cérémonie, elle a cité Mahatma Gandhi. « *L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent* », en souhaitant que « *morosité et fatalisme soient derrière nous ; montrons-nous plus altruistes, pensons aux générations futures ; ayons toujours l'espoir de jours meilleurs. Je suis convaincue que c'est en se retrouvant autour des valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme et de partage que le monde sera meilleur* ».

RETRO**Express**

Ensemble vocal et instrumental de Montpellier, dirigé par Franck Fontcouberte - Spectacle financé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité, le 14 décembre 2017



Réception pour les Noces d'or et de diamant organisée par la municipalité, le 15 décembre 2017



Saison culturelle la Devoiselle, Compagnie de fil et d'os - Spectacle "Coeur cousu" proposé dans le cadre des 7^{es} rencontres des cultures en Pic Saint-Loup, présenté par l'association Melando, financé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, en partenariat avec la municipalité, le 15 décembre 2017

immovance
AGENCE ST GELY
04 67 29 47 96

as **AUTOSECURITE**
CONTRÔLE TECHNIQUE
Une marque du groupe SGS
Centre Conseil
CONTROL'AUTOS GP
3 ZAC des Vautes
34980 ST GELY DU FESC
T. 04 67 84 48 10
Site internet : www.autosecureite.com
Email : controlauto-gp@autosecureite.com

Côté jardin
Fruits et Légumes
'Le 605 Avenue'
Av du Pic-St-Loup
St-GELY DU FESC
04 67 84 30 30
OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION
sauf le dimanche A.M.

Pompes Funèbres Aliaga
SARL APF LUC ALIAGA
Conseiller Funéraire
Services funéraires toutes communes
Inhumation & crémation - Pompes funèbres
Marbrerie - Chambre funéraire
Magasin d'articles funéraires
111 Route de Prades - 34980 St-Gély-du-Fesc
Tél: 04 67 75 19 60 Fax: 04 67 79 36 07
Port: 06 72 95 51 24 - apfallaga34@orange.fr

AS GOLF DE COULONDRES

Constituée de joueurs, tous membres du golf, l'AS Golf de Coulondres a vu le jour au moment de la rénovation du parcours en 2010, avec Michel Dreux comme premier président.

Sa vocation première est de favoriser la pratique de cette activité, dans un esprit sportif et convivial, mais aussi d'offrir diverses activités susceptibles d'intéresser la soixantaine de membres actifs. Interlocuteur privilégié de l'entreprise familiale SA Golf de Coulondres, qui gère le parcours, elle s'attache à insuffler un "esprit club". Elle le représente au quotidien dans son engagement sportif, en participant aux diverses compétitions et en assurant un lien privilégié avec le Comité départemental, la Ligue régionale et la Fédération française.

Soutien à l'école de golf...

L'association soutient tout particulièrement l'école de golf, qui compte une trentaine de jeunes, en récompensant les meilleures performances réalisées chaque année. « Nous sponsorisons "la remise des drapeaux" », précise le président Francis Dupont, nouveau président depuis 2011. « Sous forme de pin's, ces distinctions désignent les degrés d'apprentissage du golf, en rapport avec les aptitudes des enfants dans la pratique et la connaissance de leur discipline. Elles correspondent aussi à des couleurs, dans l'ordre croissant de difficultés : vert, rouge, bleu, jaune, blanc ; et trois d'entre eux symbolisent le métal

des podiums olympiques : le bronze, l'argent et, ultime étape, l'or ». Il faut compter trois années d'assiduité pour pouvoir les passer tous.

... et organisation de sorties et d'événements

L'association participe également à la vie du club, en proposant et organisant des animations et des tournois. Plusieurs fois par an, des voyages en Espagne sont effectués, dans le but de fédérer ses membres, tout en leur permettant d'évoluer sur de nouveaux parcours. Elle réalise également ses propres événements, comme "Les conviviales de l'été", qui offrent la possibilité aux golfeurs de se retrouver sur un parcours de neuf trous, tous les vendredis soir des mois de juillet et août, puis dîner ensemble au restaurant les Coulondrines. Un trophée de golf annuel en compétition a aussi été créé sur un circuit de 18 trous.

Le golf de Coulondres

Créé en 1984 par Michel Thiault, le golf de Coulondres est à la fois le plus ancien et le plus naturel de la région, sa construction ayant respecté la topographie du terrain.

Suite à son extension en 2013, il propose désormais trois parcours : un de 18 trous (Puech), un autre de 9 trous (Coulondres) et un Pitch and putt de 5 trous (compact).



Le bureau : Président : Francis Dupont
Vice-Président : Alain Scheier - Trésorier : Dean Lenders
Contact : AS Golf de Coulondres
72, rue des Érables - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél. 04 67 84 13 75 - golf@coulondres.com

ACTU

Culture

PAUSE-CULTURE



"Le Midi rouge à l'épreuve du régime de Vichy : l'exemple de la toponymie urbaine"

Intervenant : Richard Vassakos vendredi 16 février, à 19h
Restaurant Les Coulondrines

Organisée avec le concours de la municipalité. L'entrée est gratuite. Vous pouvez si vous le désirez poursuivre la soirée en dînant sur place (27 €).
Réservation : 04 67 66 86 08.

« La scène se déroule dans un village du Biterrois en 1940-1941... La préfecture de l'Hérault demande l'enlèvement des plaques de la rue Jean Laurès.

Incompréhension et stupéfaction de la municipalité : pourquoi enlever le nom de ce natif du cru, félibre, de surcroît ? En réalité la cible était le socialiste Jean Jaurès. La quasi-homophonie des deux noms avait failli coûter au poète sa place au sein du panthéon municipal. Une telle mésaventure peut apparaître comme cocasse ; en réalité cette bataille autour des noms de rues, les odonymes, est un aspect de l'affrontement politique et symbolique livré par le régime de Vichy dans le cadre de la Révolution nationale. En effet, quelques mois après que la France a subi la plus grande défaite militaire de son histoire, le régime de Vichy entreprend de s'occuper d'un sujet majeur : changer le nom des rues. Cela apparaît tout de même assez trivial, vu la gravité de l'heure et les souffrances endurées par les Français. Pas pour les maîtres de l'heure qui y voient une question politique importante à régler rapidement. Or, cette volonté ne tient pas du hasard ou de la lubie, elle est le produit d'une histoire, le fruit d'une tradition bien française. » Richard Vassakos

L'objet de cette Pause culture est donc de souligner les implications de ces affrontements sur ce champ de bataille original que sont les plaques bleues dans le département de l'Hérault sous le régime de Vichy.

Le conférencier

Richard Vassakos enseigne au Lycée Marc Bloch de Sérignan et au centre Du Guesclin de l'université Paul Valéry Montpellier. Il est également le président de la section régionale de l'Association des Professeurs de Géographie (APHG). Ses travaux de recherche portent sur les affrontements politiques à travers la toponymie urbaine et la statuaire publique. Après avoir travaillé sur l'enracinement symbolique de la III^e République, il a orienté son travail sur la 2^e Guerre mondiale et la revanche de Vichy. Il publie cette année "La République des plaques bleues", qui traite de l'enracinement de la III^e République à travers l'exemple de la transformation de la toponymie urbaine biterroise de 1870 à 1945.

* La toponymie est une branche de l'onomastique qui étudie les toponymes, c'est-à-dire les noms propres désignant un lieu. Elle se propose de rechercher leurs anciennetés, significations, origines, évolutions et leurs rapports avec la langue parlée actuellement ou disparue, mais aussi les contextes, motivations et impacts sur les sociétés.

4^e édition Saison culturelle la Devoiselle

La municipalité place la culture au cœur de la politique de la ville en soutenant notamment les différents événements devenus désormais incontournables, comme les pauses-culture, le Salon du livre, Saint-Gély a rendez-vous avec Brassens, le Forum des arts...

Elle lance, cette année, la 4^e édition de la Saison culturelle de la Devoiselle, pariant toujours sur une offre variée et accessible autour des différentes disciplines du spectacle vivant : musique, danse, théâtre et cirque. Ce sont six rendez-vous qui vous seront proposés, dont trois bénéficiant du concours précieux de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.



Le Maestrio en quintet - "Mano a mano"

Vendredi 9 février, à 20h30. Salle culturelle Espace Georges Brassens
Concert proposé par la municipalité Tarif 10 €/5 €* (réduit)

Le Maestrio, c'est la rencontre des trois grandes écoles de la guitare : le classique, le jazz manouche et le flamenco, sous les doigts de trois instrumentistes de talent.

Ce trio inédit, alliant virtuosité, sensibilité et énergie débordante, ravira tous les mélomanes.

Le répertoire, varié, se compose de standards de chaque genre : le Concerto d'Aranjuez, la Symphonie n° 25 de Mozart, des compositions de Django Reinhardt et Paco de Lucia, mais aussi personnelles des musiciens. Paco de Lucia et Django Reinhardt viennent tutoyer Mozart !

Réservations en mairie ou sur place le jour même en fonction des places disponibles.

*Tarif réduit : • les moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, titulaires de l'allocation adulte handicapé (sur présentation d'un justificatif) • les groupes de plus de 10 personnes et sur réservation uniquement • les membres d'une collectivité ou d'un comité d'entreprise (sur présentation d'un justificatif) • toute personne réservant le billet au moins 15 jours avant le spectacle.

Collectif Théâtre Lila

"Le Bourgeois gentilhomme" de Molière

Samedi 17 mars, à 20h30. Salle culturelle Espace Georges Brassens

Spectacle proposé par la CCGPSL, en partenariat avec la municipalité

Entrée libre – Réservation fortement conseillée – Nombre de places limité

Réservation en mairie par téléphone : 04 67 66 86 08 - Plus d'informations : voir programme joint

Besoin d'un ARTISAN, COMMERÇANT ou ENTREPRENEUR
autour du Pic St Loup ?

Plus de 70 professionnels à votre service



ARTISANS
COMMERÇANTS
ENTREPRENEURS

Choisissez une entreprise de proximité !

www.acedupic.fr

À LA SAINT VALENTIN... ON BULLE !!



Spa privatif

hammam - jacuzzi - salon zen

+ Massage en duo

+ Coupes de champagne

à partir de
149 €
pour
2 personnes

naturalia
Institut & Spa

Espace Le Forum
Saint Gély du Fesc

04 99 65 18 83
naturaliaspa.fr

BUDOKAN KARATÉ
Une fin d'année remarquable !

Lina Mongiols et Edouard Azelarab ont réussi une belle performance, en terminant deuxième de la Coupe départementale kata de karaté, qui s'est déroulée à Montpellier le 9 décembre dernier.

Lina, 10 ans, en catégorie benjamine et Edouard, 9 ans, chez les minimes ont commencé le karaté il y a trois ans, avec beaucoup de motivation et de constance. Cette saison, ils se sont lancés dans la compétition après d'intenses entraînements en katas et combats, sous la direction de Maître Lala Rakotobé, 4 Dan. Et leur travail a payé ! Face à des compétiteurs pourtant plus aguerris, ils ont réussi à accéder aux grandes finales, à l'issue des trois tours qualificatifs. Ils sont à présent plus motivés que jamais, pour améliorer encore leurs techniques lors de la coupe régionale à venir.

À noter aussi que Yanis Essbahé, grand favori de la compétition, a remporté haut la main la première place en catégorie minimes.



BADMINTON
Le numérique en soutien de la plume

Le badminton vit avec son siècle. L'informatique, déjà présente au niveau de la table de marque lors des compétitions, s'invite désormais au plus près des joueurs.

Un nouveau pas vient donc d'être franchi, avec pour la première fois, des tablettes installées au pied des terrains. La validation des scores se fait en toute simplicité, en direct, à la fin de chaque rencontre. « Fini l'encombrement à la table de marque, les joueurs sont autonomes, le déroulement des rencontres est visible immédiatement sur des écrans déportés et il n'y a presque plus de papiers à éditer », nous rapporte Patrick Tixador, président du Saint-Gély Saint-Clément Badminton.

Ces améliorations ont pu être constatées lors du 2^e tournoi des Ours organisé en novembre dernier. « 187 joueurs se sont affrontés sur le week-end et 275 rencontres ont eu lieu dans une fluidité parfaite ». « Le coût reste modique et cette première utilisation est très concluante », ajoute-t-il. Il attend désormais avec impatience le logiciel complémentaire qui permettra de gérer toute la partie en amont des inscriptions.

LES FRÈRES LEBRUN
Deux petits prodiges saint-gillois du tennis de table !

Alexis, 14 ans a donné des idées à son frère Félix, 11 ans. Il y a trois ans, il avait gagné deux grandes compétitions européennes dans sa catégorie d'âge. Félix est en train de suivre ses pas, puisqu'il a gagné en août dernier les Eurominichamp's.



Il s'agit d'un évènement regroupant une centaine de petits As européens du "ping" de moins de 11 ans, avec 32 nationalités différentes.

Félix a déjà confirmé, puisqu'il a remporté en Belgique les Stiga Masters, un rendez-vous qui a rassemblé les 14 meilleurs joueurs européens. Il aura du coup la chance de partir au Japon pour un stage de détection de deux semaines au mois de mars.

Paris 2024, ils en rêvent... La route est encore longue, mais tout reste possible ! Bravo à eux et bonne continuation !

BELLE-VISTE - Joyeux anniversaire Raymonde Benezech !

La résidence Belle-Viste compte désormais une centenaire ! Il s'agit de la Saint-Gilloise Raymonde Benezech, qui garde une énergie et une joie de vivre qui font plaisir à voir !

Née à Montpellier le 28 novembre 1917, Raymonde est "la dernière" d'une fratrie de cinq enfants. En 1966, elle s'est installée sur notre commune avec son mari Marceau, rue du Patut. Elle tenait alors un commerce de fleurs à Montpellier. Puis, en 1977, elle a décidé d'aider sa fille aînée, Claudine Jeanjean, fleuriste dans la Grand'Rue. En parallèle à son activité professionnelle, elle s'est engagée de manière remarquable dans le milieu associatif, en tenant le rôle de présidente du club le Dynamic pendant 15 ans ! Les années passant, après la retraite, elle a souhaité rester à son domicile le plus tard possible, bien aidée par la présence de ses enfants et petits-enfants. « C'est le pilier de la famille, on peut dire que c'est un roc », nous confie sa fille Monique Gauffre. En juillet 2013, suite à une mauvaise chute, elle a accepté d'intégrer la résidence Belle-Viste. « Elle s'y sent merveilleusement bien », explique Monique. « Pour son âge, elle fait preuve d'une incroyable vivacité d'esprit ». Toujours coquette et très au fait de l'actualité, elle participe aux activités proposées, notamment les groupes de parole et les lotos. Chaque semaine, elle reçoit la visite de sa famille, qui partage avec elle, des moments de complicité et de découverte en dehors de l'établissement.

Raymonde Benezech a fêté ses 100 printemps lors de deux cérémonies organisées en son honneur : une première le 28 novembre, le jour de son anniversaire, en compagnie des résidents, du personnel de Belle-Viste et d'Annie Lamor, maire-adjoint en charge des affaires sociales, et une deuxième, le 4 décembre, en présence de ses enfants, du directeur de Belle-Viste, de Madame le Maire, ainsi que du Président et du vice-président en charge de l'action sociale de la CCGPSL.



LE BRIDGE CLUB ÉVASION SE MOBILISE "Pour un Sourire d'Enfant"

Le 24 novembre dernier, le Bridge club évasion a organisé un tournoi caritatif au profit de l'association Pour un Sourire d'Enfant (PSE), qui agit depuis 20 ans au Cambodge, dans le but de sortir les enfants de l'extrême misère et les mener jusqu'à un métier.

Cette manifestation a réuni près de 60 bridgeurs et a permis de récolter 945 €.

« Nous sommes plusieurs à soutenir cette association depuis de nombreuses années », explique Jean-Luc Greco, le président du Bridge club évasion. En 2016, il avait accueilli l'association Meuphine, qui lutte, elle, pour le changement de regard envers les personnes handicapées et plus particulièrement les enfants.

ARS - Hommage à Raymond Cattiez et Claude Remy

La municipalité tient à saluer la mémoire de deux personnalités de notre tissu associatif, malheureusement décédées récemment. Il s'agit de Raymond Cattiez et de Claude Remy, tous les deux membres actifs de l'ARS.

Raymond Cattiez a été à l'initiative de la création de l'association et en a assuré la présidence de 2002 à 2015. Il participait à de nombreuses activités, notamment le cyclo. Un circuit porte désormais son nom. Il fut aussi très investi pour la Ligue contre le cancer.

Claude Remy, vice-président depuis 20 ans a été également un responsable passionné de la section randonnée. Tout au long de ces années, il a été très soucieux de la formation des animateurs. Les membres de l'association et leur présidente Mireille Nacu tiennent à leur rendre hommage et les remercient du fond du cœur pour leur dynamisme et leur implication pendant ces longues années. Ils resteront présents dans nos mémoires.

Raymond Cattiez fut maire adjoint en charge des finances de 1983 à 2001.

A VOTRE ATTENTION...

Pendant les vacances d'hiver du 17 février au 4 mars, la bibliothèque sera ouverte pour le prêt de livres :
- les mardis de 17h à 19h et les samedis de 9h30 à 12h.
Reprise des horaires habituels le mardi 6 mars.

CULTURE Bibliothèque pour tous

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gély-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

Janvier 2018

- ROMAN**
BOTTARELLI Charles Les Vérités du barrage
BOYD William Tous ces chemins que nous n'avons pas pris
CALMEL Mireille Les Lionnes de Venise T. II
CHALVET Michel Gérard Ménatory, gnetteur d'aigles, meneur de loups
CHATTAM Maxime L'Appel du néant
COBEN Harlan Double piège (Policier)
CROZES Daniel Lendemain de Libération
DALBES-GLEYZES Florence Le Fil tendu
DUPEREY Annie Le Rêve de ma mère
DUPUY Marie-Bernadette La Galerie des jalousies T. III
FERMINE Maxence Chaman
GIEBEL Karine D'ombre et de silence

- HARRISON Jim Dernières nouvelles
HASHIMI Nadia La Perle et la coquille
HERITIER Françoise Au gré des jours
HIGGINS CLARK Mary La Reine du bal (Policier)
HUMBERT Fabrice Comment vivre en héros
HUON Anne-Gaëlle Le Bonheur n'a pas de rides
JARDIN Alexandre Ma Mère avait raison
JUDENNE Roger Drôle de moisson
KENNEDY Douglas La Symphonie du hasard T. I
LACKBERG Camilla La Sorcière (Policier)
MEYER Leon L'année du lion (Policier)
MODIANO Patrick Souvenirs dormants
MURAKAMI Haruki Birthday Girl
OATES JOYCE Carol Paysage perdu
PATTERSON James 15^e Affaire (Policier)

- PLUCHARD Mireille Les Souffleurs de rêves
QUADRUPANI Serge Loups solitaires
STEEL Danielle L'Enfant aux yeux bleus
SEIGLE Jean-Luc Femme à la mobylette
VITTE Louis-Olivier La Dame des vignes hautes
WHITEHEAD Colson Underground Railroad (Prix Pulitzer)
DOCUMENTAIRE
DALBES-GLEYZES Florence Abécédaire de la croissance
BDA
DORISON Guillaume Assassin's Creed – Die Glocke T. I
Assassin's Creed – Le projet Rainbow T. II
HAMON Jérôme NILS – Les éléments T. I
NILS – CYAN T. II



- PERIODIQUE**
CA M'INTERESSE Fêtes, rituel, superstitions... Pourquoi avons-nous besoin d'y croire ? N° 442
GEO New York inédit N° 466
HISTORIA Le Chat (comment il a conquis le monde) N° 852

Charlotte
Aide à la personne
Accompagnement
Cours
Cuisine
Petit entretien...
Tél. 06 50 88 05 39

TOITURES 34
Depuis 3 générations
Couverture - Zinguerie
Charpente traditionnelle
Gouttière zinc - Cuivre
PVC - Fenêtre de toit
Isolation - Etanchéité
Dépannage
148 allée St-Exupéry - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
06 80 07 78 18 • 04 67 02 80 71
www.toitures-34.com

Mécanique générale
Occasions toutes marques
Atelier mécanique : 09 67 60 44 84
Service commercial : 06 16 09 36 49
www.garagedupot.fr

LA MAISON D'ALICE
LINGE DE MAISON
VAISSELLE
DECORATION
LAINE
MERCERIE
CADEAU BEBE
LINGE DE NUIT
PARFUM D'AMBIANCE
NOUVEAU A ST GELY
1005 Avenue du clapas - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél: 04 67 81 01 02 - mail: lamaisondalice34@orange.fr

Saint-Gély Avenir

Aménagement des voiries
Nos demandes récurrentes à la majorité sur la qualité des voiries commencent à aboutir. Fin 2017, la partie haute de la rue Valène a été réaménagée, améliorant ainsi les accès au parking du stade et la multi-modalité de la voirie. In fine, c'est la sécurité des enfants qui est garantie. Dans le même quartier, rue de Beaugard, nous avons dû régulièrement relancer la majorité pour obtenir un stationnement alterné et ainsi obliger les véhicules à ralentir, un pis-aller nécessaire pour corriger un aménagement initial bien trop accidentogène. Nous regrettons toutefois l'inertie pour voir aboutir ces réalisations. Elle met en exergue les difficultés de la majorité pour concevoir un aménagement de qualité et pour suivre les travaux. Il serait souhaitable à l'avenir de prendre ces considérations en compte avant d'accorder un permis de lotir. Nous demandons maintenant la réfection de la rue des Combelles. Les riverains subissent régulièrement les vitesses excessives des véhicules et les trottoirs ne sont pas dignes d'une zone urbanisée. Enfin, citons la route de Valmont (de l'Olivette au Pichagret), qui a fait l'objet d'une réfection importante et qui permet de sécuriser piétons et cyclistes. Mais elle est dépourvue de plantations ! Un choix étrange que nous demandons instamment à la majorité de corriger. En plus de la sécurité des usagers de la voirie, la majorité doit prendre en compte l'esthétique paysagère.
Gilles Frontin, Fabrice Oger, Véné Michel

Mieux vivre ensemble à Saint-Gély

Chers Saint-Gillois et Saint-Gilloises,
comme vous pouvez le constater de nombreux immeubles fleurissent à l'entrée de notre commune et d'autres vont éclore dans peu de temps, du côté de la route du Puech de Brissac. Quand on est aux commandes de la commune il s'agit de prévoir l'avenir. Il n'est pas interdit de préempter les terrains afin de ne pas en laisser le monopole aux promoteurs. Le logement des habitants est un défi à relever qui n'intéresse aujourd'hui personne au conseil municipal.
Mme le Maire et le **1^{er} adjoint cumulard** préfèrent s'entredéchirer dans l'optique des prochaines échéances. Triste visage de la démocratie...
Pour les prochaines échéances choisissez des représentants qui vous apportent un projet pour la commune et ses habitants plutôt que, ceux qui peaufinent leur plan de carrière, les professionnels de la politique, les cumulards et compagnie...
Je vois que chez LR on est encore resté dans l'ancien monde... ne rien faire pour que rien ne change... se méfier plutôt de ses amis (si on peut dire) que de ses ennemis... etc.
Pas étonnant que d'autres s'en sortent mieux...
Fabrice ARGUEL conseiller municipal
06 68 60 23 80 fabricearguel@gmail.com

À gauche toute

Le faire ensemble !
La région a mis en place une politique pour le développement et la valorisation des Bourgs centres.
Celle-ci consiste à RESTAURER l'attractivité des centres, DYNAMISER l'économie, CRÉER une dynamique collective pérenne.
La municipalité de Saint-Gély a décidé de répondre à l'appel à candidatures pour le dispositif "Bourgs Centres Occitanie"
Elle doit donc présenter un projet. Il y a deux façons d'opérer :
- soit la majorité l'élabore seule
- soit la population y participe !
Pour agir il est nécessaire de connaître, donc d'avoir une solide connaissance du contexte local, ses atouts, ses faiblesses.
Oui l'administration de la ville, la majorité élue peut répondre en partie à cela mais je pense que les administrés, aussi, sont susceptibles d'apporter beaucoup.
Il faut qu'une large place soit donnée à la coconstruction du projet avec les habitants, les acteurs économiques, les élus.
Développons les lieux de rencontre ; mettons en pratique : LE FAIRE ENSEMBLE
Jean-Marie Lalande : 0677206526

Saint-Gély Bleu marine

ELECTIONS
En distribuant avec « dialog' » un opusculé à mi-mandat la Municipalité nous a rappelé que les élections se rapprochent. Préalablement les élections européennes permettront, sans risque, de voter seulement pour nos idées. Ce qui devrait être le cas pour toutes les élections. Malheureusement, avec des municipalités qui pratiquent une politique clientéliste, les électeurs ont tendance à voter pour des élus qu'ils aiment bien sans savoir, ni comprendre quelle politique ces élus, maires ou adjoints vont soutenir aux différents niveaux, dont on peut dire qu'ils ne mettent pas beaucoup d'empressement à le préciser. Ils préfèrent s'étendre sur la politique municipale qu'ils maîtrisent, plus la sécurité et l'emploi sans les lier à l'immigration ce qui est un non-sens.
C'est peut-être une des raisons qui expliquent que, gauche ou droite, le peuple n'arrive pas à obtenir la politique souhaitée par la grande majorité, zéro immigration, la sécurité, le plein-emploi, du pouvoir d'achat, moins d'impôts...
Ne jamais oublier que tout est politique même les municipales. Ceux qui désirent recevoir plus d'information peuvent m'envoyer leur adresse web.
Charles GALTIER « ch.galtier@wanadoo.fr »

FOCUS



LADY SUSHI - À chacun son sushi !

La rédaction du Dialog' s'est rendue au restaurant Lady sushi situé dans le Pôle d'activités des Vautes, à la rencontre de son responsable Anthony Azemar. Moins de trois ans après une première installation réussie et un déménagement dans un espace plus grand, cette table "côté fraîcheur" rencontre un succès fulgurant !

Avant de se lancer dans la vente de ce mets délicieux, Anthony Azemar a créé en 2008 D-menciel, une société événementielle spécialisée dans la location de mobilier et arbres lumineux. Grâce à un brillant concept, il est parvenu à revendre cette affaire florissante début 2015, pour se consacrer entièrement à l'un de ses rêves : ouvrir un restaurant de sushi. Ami proche du créateur de la marque Lady sushi à Montpellier, il a alors décidé de s'intéresser de près à ce nouveau modèle franchisé.

Un concept innovant...

En 2014, le jeune fondateur de la marque s'est lancé dans l'aventure des sushis, avec la volonté de démocratiser sa consommation. Concrètement, l'idée était de rendre cette spécialité plus accessible, grâce à une image moderne et une offre diversifiée, en perpétuel renouvellement et à l'écoute de l'évolution des attentes et des goûts du consommateur.

Rapidement conquis par ce concept, Anthony Azemar a constaté de son côté que le marché lui était grand ouvert au nord de Montpellier. En effet, très peu de restaurants proposaient ce produit et surtout, les habitants des plus petites communes du territoire du Grand Pic Saint-Loup se voyaient systématiquement refuser les livraisons.

Le besoin était là et cet aliment sain et appétissant plaisait de plus en plus. « *Le choix stratégique de s'installer à Saint-Gély, dans une zone d'activité en plein développement, à proximité immédiate du Multiplexe, n'était évidemment pas dû au hasard !* » ajoute Anthony Azemar.

Comme espéré, dès les premiers mois, le succès a été au rendez-vous. À tel point que la capacité réduite du restaurant est rapidement devenue un frein à son développement. Cet été, Anthony Azemar a alors décidé de s'installer « à deux pas », dans un local plus grand, lui permettant également d'utiliser son pôle cuisson dans des conditions optimales.

Pour une expérience client réussie

En entrant, on apprécie aussi bien la décoration végétale, la qualité de l'accueil, que la propreté des espaces. Ces notions sont très importantes pour le jeune propriétaire, qui souhaite également, « *que l'ambiance de travail soit agréable et consciencieuse* ». Très attentif à ce que tout soit parfait, il a l'œil partout ! Il intervient sur les différents postes et accompagne au quotidien son Sushiman (chef) dans la confection des produits.

Sur la nouvelle carte, sortie en début d'année, on trouve des "classiques" bien sûr, mais aussi des associations originales, avec par exemple des roll's St-Jacques-carottes-concombres-aioli, des nigiris saumon-fromage, des gunkans foie gras-figues, ou encore des makis chocolatés. Le rapport qualité prix est intéressant, avec des formules midi à 11,90 € et des plateaux dégustation à partir de 8,90 €. Et quel que soit son choix, il n'y a pas de concession avec la fraîcheur. « *Tout est fait à la minute et à la demande. Le poisson est livré chaque jour* », explique Anthony Azemar.

Si les prix sont restés stables, le chiffre d'affaires est lui monté en flèche depuis la création en 2015. Parmi les six Lady sushi à Montpellier et son agglomération, le sien enregistre même le meilleur résultat !



Jamais rassasié, Anthony Azemar prépare l'ouverture imminente d'un restaurant à Tapas "sur place, en livraison, ou à emporter", attendant à son établissement. Le nom est déjà trouvé. Il s'agira de... Mister tapas, petit clin d'œil à Lady sushi ! Affaire à suivre...

Lady sushi
Sur place, en livraison, ou à emporter
164, rue de la Tour - 34980 Saint-Gély-du-Fesc
Tél : 04 67 57 62 02 - www.lady-sushi.fr

Benji
Carrosserie Peinture

108 rue du puech
34980
Saint Gély-du-Fesc

Tél: 06 24 80 51 02
Benji carrosserie peinture
benji.carrosserie@gmail.com

À votre service depuis 1978

Atelier 19

Stores - Menuiseries - Pergolas

490 route de Mauguio - Les Garrigues
34130 Saint-Aunès

04 67 60 65 72 www.atelier19.fr

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE "Mission Florimont"

Samedi 3 février, à 21h
Salle culturelle Espace Georges Brassens
Entrée : 13 €.
Réservation Tél. ou Sms : 07 83 95 36 68
Organisée par la Storia compagnie

Attention aux turbulences ! Accrochez bien vos ceintures ! Vous allez assister à une pièce complètement déjantée, absurde, faite d'anachronismes, de mauvais jeux de mots, de situations improbables, de dialogues qui partent en vrille, ou encore de parodies de comédies musicales !

Le pitch

« 1536, le Roi de France est acculé de toutes parts. Il fait appel à son ultime espoir, un certain Florimont, de la Paillade, le meilleur de ses agents... Enfin de ceux qui lui restent... Enfin le seul qui lui reste... pour se rendre à Constantinople, dans le but de signer un accord secret avec Soliman le Magnifique. Un prétexte pour introduire un périple semé d'embûches ! Ses adversaires : des mercenaires plus terrifiants que des compagnies d'assurances, des traîtres espagnols qui sentent les tapas à plein nez ! »

S'il n'y a véritablement que cinq acteurs sur scène, 25 personnages sont interprétés, de toutes nationalités, avec chacun leur touche de loufoquerie qui fait rire à un rythme étourdissant !

Meilleure pièce comique aux Molières 2010



FÊTE DES GRAND-MÈRES "L'illusion conjugale"

Représentation théâtrale par la compagnie du Triangle

Dimanche 4 mars, à 15h30
Salle culturelle Espace Georges Brassens

Offert par la municipalité
Les grands-pères sont les bienvenus

Écrite par Eric Assous, l'histoire vous plongera dans la vie d'un couple aisé et dans leur quotidien que l'on imagine peut-être triste et sans grand intérêt.

Le pitch

« Un couple visiblement heureux, complice, bien assorti, sans dissensions apparentes, jusqu'à ce que Jeanne pose "la question qui dérange" cherchant à se rassurer sur la fidélité de son conjoint. Maxime, se croyant fin, retourne la situation en monnayant ses aveux par une sorte de confession mutuelle sur le principe "on se dit tout, on se pardonne et on n'y pense plus ?" Facile et simple en apparence, avec l'absolution en prime qui l'arrange bien. Oui mais... L'aveu de Jeanne va ouvrir la porte à une cohorte de doutes qui, loin de l'apaiser, vont sournoisement troubler la belle sérénité de Maxime, au point de le faire réfléchir sur le sens de l'amour et de l'amitié, et ce bien au-delà de ce qu'il aurait souhaité sans doute ».

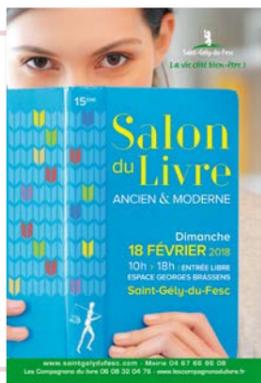


15^e SALON DU LIVRE ANCIEN ET MODERNE

Dimanche 18 février, de 10h à 18h - Espace Georges Brassens
Entrée libre. Organisé par "Les Compagnons du livre", en partenariat avec la municipalité

Une vingtaine de bouquinistes du grand sud de la France viendront proposer un large choix d'ouvrages, pour le plus grand plaisir de tous les amoureux de la lecture et surtout pour le livre, en tant qu'objet littéraire précieux.

Parmi les différents stands présents, vous aurez l'occasion de découvrir certains métiers du livre, grâce à la venue d'artisans œuvrant dans les domaines de la reliure et de la création de marque-pages. Alicia Poggi, Saint-Gilloise, proposera un atelier d'écriture créative pour adolescents et adultes.



Pages ouvertes

Plusieurs auteurs locaux vous accueilleront également dans le hall de la Salle culturelle Espace Georges Brassens pour vous présenter leur dernier ouvrage.

Les auteurs

Florence Dalbes Gleizes : *Le fil tendu*

Florence Ferrari : *Le passeur d'âmes*

Jacques Jung : *Le cordonnier d'Abusson*

Georgie Rod : *Grand-père ! Raconte-moi des histoires !*

Serge Rubio : *Faubourg Saint-Dominique. Montpellier*

Philippe Surdeau : *La saga des Galipes, le roman du champagne*

AGENDA

FÉVRIER

Samedi 3 et dimanche 4

Tournoi départemental de badminton organisé par le SGSC badminton
Salle polyvalente Espace Georges Brassens, de 9h à 18h

Samedi 3

Représentation théâtrale "Mission Florimont" organisée par la Storia compagnie
Entrée 13 €. Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 21h
Réservation : Tél. ou Sms au 07 83 95 36 68.
www.lastoriacompany.com.
Voir ci-dessus

Dimanche 4

Loto organisé par Saint-Gély Basket-ball
Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 16h

Vendredi 9

Saison culturelle la Devoiselle - Concert Le Maestro en quintet "Mano a mano" (classique, flamenco, gypsy jazz) organisé par la municipalité
Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30
Tarif 10 €/5 € (réduit). Réservation en mairie pendant les heures d'ouverture, ou sur place le jour même, une heure avant le spectacle, en fonction des places disponibles.
Voir page 5 et programme joint.

Samedi 10

Loto organisé par l'école de rugby du Pic Saint-Loup
Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 18h

Dimanche 11

Loto organisé par le Lions club - La Séranne
Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 15h30

Vendredi 16

Pause-culture : conférence-débat organisée avec le concours de la municipalité "Le Midi rouge à l'épreuve du régime de Vichy : l'exemple de la toponymie urbaine"
Animée par Richard Vassakos.
Restaurant les Coulondrines, à 19h. Entrée libre
Possibilité de dîner après la conférence (27 €).
Réservation : 04 67 66 86 08.
Voir page 5

Dimanche 18

Salon du livre ancien et moderne organisé par les Compagnons du livre, en partenariat avec la municipalité
Espace Georges Brassens, de 10h à 18h. Entrée libre
Voir ci-dessus

MARS

Dimanche 4

Fête des Grand-mères organisée par la municipalité. Représentation théâtrale de la compagnie du Triangle "L'illusion conjugale"
Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 15h30.
Entrée libre. Voir ci-dessus

Vendredi 9

Pause-culture : conférence-débat organisée avec le concours de la municipalité "Les Médicaments génériques, c'est quoi au juste ?"
Animée par Jean-Pierre Bali
Restaurant les Coulondrines, à 19h. Entrée libre
Possibilité de dîner après la conférence (27 €).
Réservation : 04 67 66 86 08

Samedi 10 et dimanche 11

Tournoi départemental adultes de badminton organisé par le SGSC badminton
Salle Maurice Bousquet, de 9h à 18h

Du vendredi 16 au dimanche 18

Festime organisé par la municipalité
Salle d'exposition de la Frégère, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Entrée libre

Samedi 17

Saison culturelle la Devoiselle Collectif Théâtre Lila "Le Bourgeois gentilhomme de Molière"
Spectacle financé par la CCGPSL, en partenariat avec la municipalité
Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30.
Entrée libre. Réservation fortement conseillée.
Voir page 5 et programme joint.

Samedi 24

Carnaval organisé par la municipalité
Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 15h

Samedi 24 et dimanche 25

Festime organisé par la municipalité
Salle d'exposition de la Frégère, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Entrée libre

Auditions de l'école de musique Le Diapason
Salle culturelle Espace Georges Brassens.
Le 24 à 18h et le 25 à 16h

Vendredi 30

Concert des professeurs de l'école de musique Le Diapason
Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30.
Participation libre

GGL AMÉNAGEMENT

LA MARQUE du terrain à bâtir

100% terrain à bâtir

www.ggl-groupe.com
0 499 614 514

SAUR

DISTRIBUTION ET GESTION DE L'EAU

Secteur Cévennes Pic St-Loup
Rue de l'Aven - ZAE Les Verries
34985 SAINT-GÉLY-DU-FESC CEDEX

- Travaux d'équipement et de canalisation
- Gestion des boues d'épuration
- Entretien des fosses septiques
- Services aux industriels
- Irrigation

SERVICE CLIENTÈLE : 04 34 20 30 01

www.saur.com

Saison culturelle la Devoiselle

Saint-Gély-du-Fesc
La vie côté bien-être

VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

LE MAESTRO EN QUINTET

CLASSIQUE / FLAMENCO / GYPSY JAZZ

« MANO A MANO »

20H30 | SALLE CULTURELLE ESPACE GEORGES BRASSENS

www.saintgelydufesc.com - 04 67 66 86 08

Numéros utiles
MAIRIE : 04 67 66 86 00
POLICE
MUNICIPALE : 06 86 68 90 75

En cas d'urgence
MÉDECINS DE GARDE : 15
PHARMACIES DE GARDE : 3237 (24h/24 et 7j/7)
GENDARMERIE : 04 67 91 73 00
URGENCE SÉCURITÉ GAZ : 0800 47 33 33 (n° vert)